



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 22 octobre 2020

n° 114-20 C

Objet : RS - Attribution d'une subvention à la Confédération paysanne pour l'organisation de la Fête de l'agriculture paysanne le 27 septembre 2020 à Cognin

- date de convocation le 16 octobre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-deux octobre à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à La Ravoire, espace Jean Blanc, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 57

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerinck - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Lionel Mithieux - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Dany Jacquemoud-Collet
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Max Joly
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Pierre Duperier

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 18

de Jimmy Bâabâa à Pierre Brun - de Jean-François Beccu à Isabelle Dunod - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Jean-Pierre Casazza à Claudine Bonilla - de Corinne Charles à Franck Morat - de Julien Donzel à Josette Rémy - de Philippe Ferrari à Cécile Trahand - de Sandrine Garcin à Aloïs Chassot - de Chantal Giorda à Alexandre Gennaro - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Martine Lambert à Alain Thieffenat - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Gaetan Pauchet à Michel Camoz - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Cyndie Picot à Farid Rezzak - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Christophe Richel à Jean-Marc Léoutre

• conseillers excusés : 7

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Daniel Bouchet - Luc Meunier - Damien Regairaz - Bruno Stellian - Thierry Tournier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 22 octobre 2020

délibération n° 114-20 C

objet **RS - Attribution d'une subvention à la Confédération paysanne pour l'organisation de la Fête de l'agriculture paysanne le 27 septembre 2020 à Cognin**

Jean-Pierre Fressoz, vice-président chargé de l'agriculture, de la forêt et de la ruralité, rappelle que par délibération n° 180-08 C du 20 novembre 2008, le Conseil communautaire a proposé la création d'une enveloppe budgétaire d'un montant de 5 000 € reconduite chaque année dans le cadre du Schéma agricole et qui doit permettre de venir en soutien aux événements organisés en faveur de la préservation de l'agriculture et de la valorisation des espaces naturels.

Par courrier du 10 mars 2020, la Confédération paysanne a sollicité Grand Chambéry au titre du Fonds de soutien aux manifestations agricoles pour l'organisation de la Fête de l'agriculture paysanne le 27 septembre 2020 à Cognin.

L'objectif de cette fête est de promouvoir l'agriculture paysanne auprès d'un public d'urbains. Il s'agit d'un rendez-vous à la fois festif et pédagogique au cours duquel producteurs et consommateurs se rencontrent et échangent sur l'agriculture et l'alimentation.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu le budget 2020,

Vu le courrier de sollicitation de la Confédération paysanne du 10 mars 2020,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'attribution d'une subvention à la Confédération paysanne à hauteur de 300 € pour l'organisation de la Fête de l'agriculture paysanne le 27 septembre 2020 à Cognin.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 114-20 C

Objet de l'acte : RS - Attribution d'une subvention à la Confédération paysanne pour l'organisation de la Fête de l'agriculture paysanne le 27 septembre 2020 à Cognin

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 22 octobre 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20201022-lmc1H24231H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24231H1

Date de transmission en Préfecture : 29 octobre 2020

Date de réception en Préfecture : 29 octobre 2020

Période d'affichage : du au